

COMMUNE DE SARRALTROFF
(Moselle)

**COMPTE - RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JANVIER 2022**

- Affiché le 27 JANVIER 2022 -

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire,
s'est réuni à la Salle de Réunion de la Mairie de SARRALTROFF
le LUNDI 24 JANVIER 2022 à 20 h 00.

PRESIDENT : Mathis Francis, Maire,
MEMBRES PRESENTS : 10 Geoffroy Albert, Roche Jean-François,
Bailly Vincent, Paul Vary, Parrenin Christophe,
Schwartzenberger Alain, Dannenberger Clément,
Roth Marie-Thérèse, Birkel Marie-Eve,
MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Nobl Sébastien, Albert Frédéric, Schmitt Frédéric,
Charrier Philippe, Kern Olivier,
MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : - - -
DATE DE LA CONVOCATION : 17/01/2022
SECRETAIRE DE SEANCE : Birkel Marie-Eve,

ORDRE DU JOUR

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire expose quelques communications :
Les bulletins municipaux 2021 sont en cours d'édition et devraient être disponibles pour la distribution ce vendredi,
Nous avons réceptionné le devis pour l'achat et l'installation des écrans (avec pc portables) pour les 3 salles de classe du primaire (devis HT 11.505 €).

Puis, les différents points furent examinés comme suit :

N° 2022-01 / 001

Bâtiment Périscolaire – Demande de subvention au Conseil Départemental de la Moselle

Le Maire rappelle le projet de travaux pour la création d'un nouveau bâtiment pour accueillir le périscolaire. Il présente les plans correspondants et le chiffrage établi par l'Architecte Michel NEGRI de LANGATTE d'un montant total réévalué à un total de : 689.673,90 € HT (avec un surcote estimé à +20% par rapport au devis initial de l'architecte) et 827.609 € TTC. Le Maire informe le conseil municipal que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental de Moselle (dossier AMBITION MOSELLE) sur l'année 2022.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

VALIDE le projet de création d'un bâtiment pour le périscolaire, tel qu'il a été présenté par l'architecte Michel NEGRI,

VALIDE le chiffrage présenté en annexe des plans de construction du bâtiment,

ARRÊTE le plan de financement comme suit :

global pour ces travaux de :	689.673,90 € HT et 827.609 € TTC
DEMANDE SUBV AMBITION 57 2022	689.673,90 x 25% 172.418,00 €
subvention Région Grand Est (?) =	50.000,00 €
autres aides éventuelles (CAF57 ?) =	140.000,00 €
autres aides éventuelles (DETR)	120.000,00 €
autres aides éventuelles (DESIL)	49.638,00 €

SOLDE HT à la charge de la commune = 157.617,00 €
 Financés par un emprunt = 157.617,00 €

PROPOSE au Maire d'inscrire les prévisions budgétaires s'y rapportant au BP COMMUNAL 2022, SOLLICITE la subvention départementale AMBITION MOSELLE pour l'année 2022 pour ces travaux,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 2022-01 / 002

Avis du Conseil Municipal – projet de création d'un parc de panneaux solaires

Le Maire informe le conseil municipal d'un projet émanant de la Société OBJECTIF SOLEIL (domiciliée à Freiburg – Allemagne) pour installer un parc de panneaux solaires sur la parcelle cadastrée Section 20 – Numéro 86 (lieu-dit « sur les murs païens »).

La société pétitionnaire sollicite un premier avis de la Commune de Sarraltroff sur ce projet.

En réponse et après en avoir délibéré, le conseil municipal de Sarraltroff, à l'unanimité :

PRECISE que le terrain concerné par ce projet n'appartient pas à la commune, c'est une parcelle privée,

CONSTATE qu'à ce jour aucun dossier ou présentation de travaux n'a été déposé en mairie pour ce projet,

SOUHAITE être informé des suites de ce dossier et des modalités d'installation de ce projet,

PREND ACTE et DONNERA son avis officiel après étude du dossier d'installation,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° 2022-01 / 003

Création de la Rue des Prunelles (Rue du Lotissement)

Le maire rappelle la création du Lotissement des Prunelles dans la zone nord de la commune. A ce jour, 3 lots sur les 12 au total sont encore disponibles à la vente. Les autres sont soit validés par acte de vente chez le notaire soit réservés à signer chez le notaire. Le Maire propose au conseil municipal de donner un nom à cette rue nouvellement créée.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de donner le nom de RUE DES PRUNELLES à la rue créée dans ce lotissement communal,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

POINTS DIVERS

Travaux 2022

Le Maire rappelle succinctement les travaux prévus à inscrire lors du vote du budget primitif communal 2022, à savoir :

Création d'un nouveau bâtiment pour l'accueil du Périscolaire – Rue de l'Eglise,

Achat de la propriété LIMON – Rue de l'Eglise,

Viabilisation au bas de la Rue des Acacias (liaison avec la Rue des Vergers),

Réfection du Mur du Cimetière,

Ravalement de l'Ecole Primaire et réfection des escaliers à l'arrière du bâtiment (vers le jardin du Presbytère),

Achat des écrans interactifs à l'école primaire.

Affaires Scolaires

Le dossier d'accompagnement en bus par l'ATSEM a été validé à compter du 24 janvier. Solange ZEHR, titulaire de la convention d'accompagnatrice dans les transports scolaires sera présente dans les bus du RPI, les matins (départ de Sarraltroff) les midis après la classe, les après-midis avant la classe et les soirs après la classe. Le transporteur scolaire a été informé de cette modification de l'organisation des accompagnants en bus.

Les écoles de Sarraltroff sont touchées par une grosse épidémie de Covid-19. De nombreux cas sont recensés chaque jour et les personnels enseignants ne sont pas à l'abri. Mr Stenger et Mme

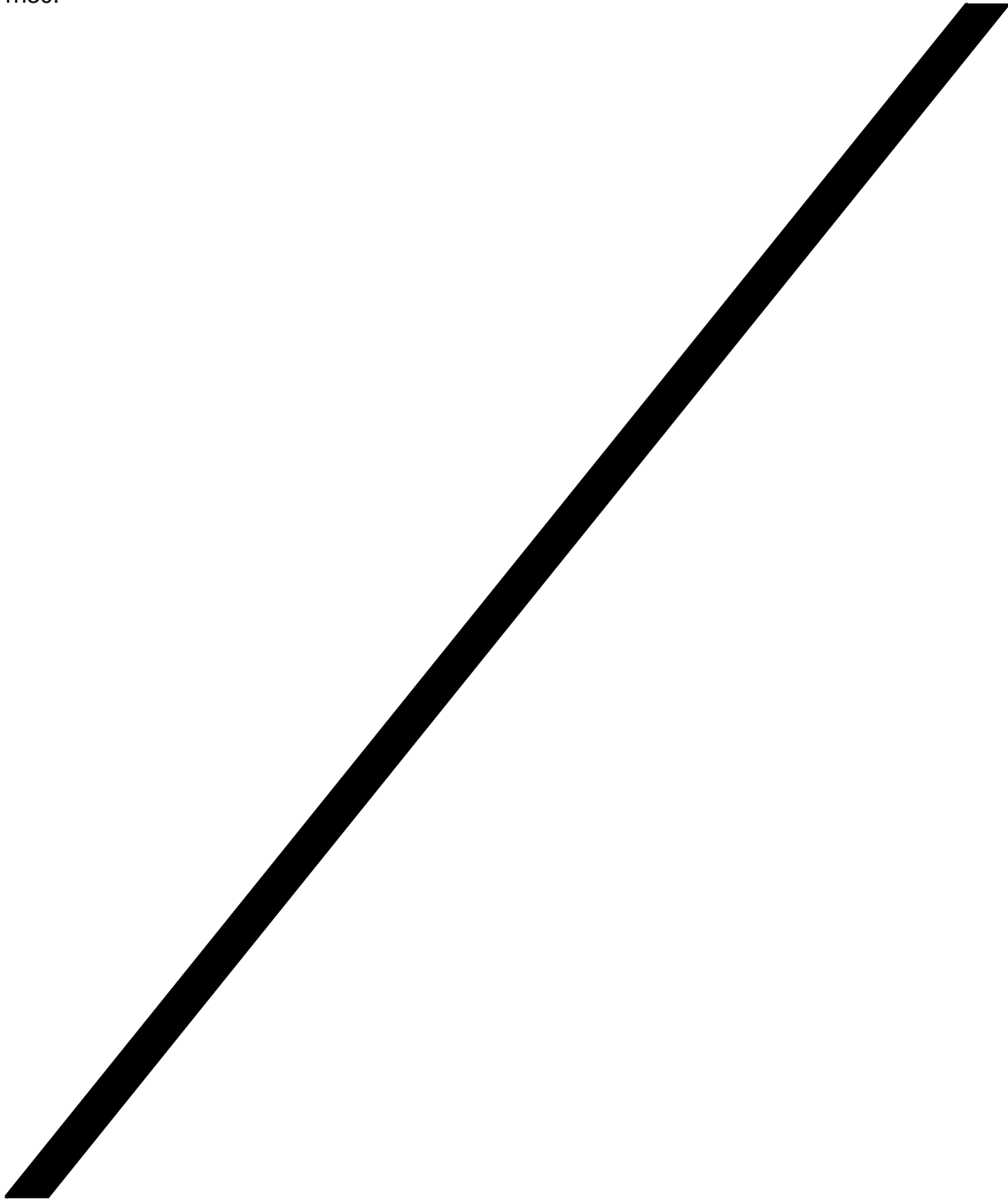
Dartois ont été testés positifs après la rentrée de janvier 2022. Ils ont été remplacés par l'Inspection Académique de Sarrebourg qui traite et met en place les remplacements au cas par cas et au jour le jour.

La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud envisage d'équiper les écoles d'appareils capteurs de co2. 8 appareils ont été commandés à la ComCom SMS pour les écoles et le périscolaire de Sarraltroff.

Concernant le comptage des élèves pour une éventuelle fermeture en septembre 2022, l'IEN de Sarrebourg nous confirme qu'il n'y aura pas de fermeture et de suppression de poste pour la prochaine rentrée sur le RPI (127 élèves sur le RPI en prévision). Les 3 postes de primaire sont donc maintenus en l'état actuel des effectifs.

=====

Plus personne ne demandant la parole, le maire remercie les membres présents et lève la séance à 21h30.



Signatures :
11 conseillers présents

Nom Prénom	Fonction	Signature
MATHIS Francis	Maire	
SCHWARTZENBERGER Alain	1er Adjoint	
ROTH Marie-Thérèse	2e Adjoint	
DANNENBERGER Clément	3e Adjoint	
BIRKEL Marie-Eve	4e Adjoint	
ALBERT Frédéric	Membre CM	absent excusé
BAILLY Vincent	Membre CM	
CHARRIER Philippe	Membre CM	absent excusé
GEOFFROY Albert	Membre CM	
KERN Olivier	Membre CM	absent excusé
NOBLE Sébastien	Membre CM	absent excusé
PARRENIN Christophe	Membre CM	
ROCHE Jean-François	Membre CM	
SCHMITT Frédéric	Membre CM	absent excusé
VARY Paul	Membre CM	